

Mireille VIALLE

Expert-Comptable diplômée

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Tel. : 91 37 08 19

**CELLULE ECONOMIQUE REGIONALE
De la Construction de Provence Alpes Côte d'Azur
« CERC Paca »**

Association loi 1901

**Siège social : 37, Bd Périer
13285 MARSEILLE Cédex 8**

N°SIREN : 305 733 578 00010

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2012

23, Cours Pierre Puget 13006 Marseille

N°SIRET : 388 801 045 00013

Membre d'une Association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai l'honneur de vous présenter, mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau, et il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurants dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation de l'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations financières données dans le rapport de gestion et dans les documents annexes adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille le 2 mai 2013.

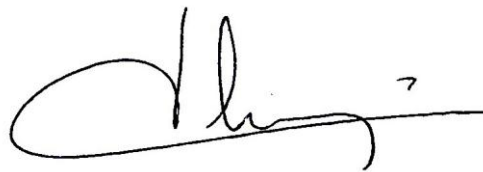
Mireille VIALLE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
23, cours Pierre PUGET 13006 MARSEILLE
Siret: 388 801 045 00013

Mai 2013

Comptes annuels au 31 décembre 2012

Marseille, le 7 juillet 2013

Le Président de la CERC PACA
Jean-Yves CHEMIN



CERC*paca*
www.cerc-paca.fr

Cellule Economique Régionale de la Construction Provence Alpes Côte d'Azur
37 boulevard Périer - 13008 Marseille
Tél. : 04 91 37 30 90 - Fax : 04 91 37 30 98 - Email : cerc.paca@i-carre.net - Site : www.cerc-paca.fr

BILAN DE L'EXERCICE 2012

ACTIF	2012	2011
Actif Immobilisé		
- Matériel de bureau et informatique	1 833	1 245
Actif Circulant		
- Créances (1)	161 297	123 390
- TVA	2 106	2 352
- BTP Banque	51 762	139 690
- Caisse d'Epargne	0	74
- Compte Epargne (livret A)	66 490	6 000
TOTAL	283 488	272 751

(1) Subventions Conseil Régional, ADEME, ETAT + OIP + Subventions études (ARHLM) + cotisations 2012 + régulation de charges du personnel

PASSIF	2012	2011
Report à nouveau	207 874	206 391
Résultat de l'exercice	94	1 482
Dettes		
- Dettes Sociales (1)	47 458	40 919
- Dettes Fiscales	8 455	6 210
- Diverses charges à payer (2)	10 795	15 037
- Produits constatés d'avance (3)	8 812	2 711
TOTAL	283 488	272 750

(1) depuis 2008, provision pour congés payés

(2) Taxes sur salaires, formation continue, achat de fichiers de données (DREAL), honoraires, impressions...

(3) Vente de permis non encore encaissés, subventions pour l'étude "déchets BTP Vaucluse" perçues en 2012 mais non dépensées

COMPTE DE RESULTAT 2012

CHARGES	2012	2011
- Frais de personnel (1)	286 697	271 857
- Frais de fonctionnement	40 680	82 555
- Honoraires	8 827	8 972
- Impôts et taxes	10 968	10 103
- Dotations aux amortissements	857	54
- Charges diverses & exceptionnelles	3	2 873
TOTAL	348 032	376 414
Résultat	94	1 482
Contribution en nature (2)	20 059	20 059
TOTAL	368 185	397 955

(1) Salaires + Charges + Provisions pour congés payés

(2) DREAL : locaux

PRODUITS	2012	2011
- Cotisations	56 700	57 275
- Vente listes de permis	6 105	6 294
- Etudes OIP	60 378	51 042
- Etudes spécifiques dans le cadre du partenariat CERC	35 839	72 905
- Régularisation TVA	1 769	
- Subventions	181 000	190 000
- Produits divers & exceptionnels	5	8
- Transfert de charges	5 840	202
- Produit financier	490	170
TOTAL	348 126	377 896
Résultat		
Contribution en nature (1)	20 059	20 059
TOTAL	368 185	397 955

(1) DREAL : locaux

ANNEXE

Le montant total du bilan concernant l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élève à 283 488 € et le compte de résultat dégage un solde positif de 94 €.

L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Rappel des principes

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence et de continuité de l'exploitation, de façon appropriée à une association formée selon la loi de 1901.

Modes et méthodes appliqués aux postes du bilan et du compte de résultat

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition et amorties sur 12 mois pour les immobilisations incorporelles s'agissant de logiciels et sur 24 mois pour les immobilisations corporelles s'agissant d'ordinateurs.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

La CERC PACA a acquis des logiciels en 2009 qui sont totalement amortis.
La CERC PACA a acquis un ordinateur en 2011 d'une valeur brute de 1299€. L'amortissement est de 911€ en 2012.

Actif circulant

Toutes les créances sont à échéance de moins d'un an.

. Créances clients et comptes rattachés (1)	34 761 €
. Produits à recevoir (2)	126 536€
. T.V.A. déductible	2 106 €

(1) Il s'agit de deux études trimestrielles de l'OIP de 2012 (bulletins de conjoncture du 3T2012 et du 4T2012) et d'un tri supplémentaire pour l'OIP.

(2) Il s'agit des subventions du Conseil Régional, de l'ADEME et du solde de la subvention de l'Etat (CGDD) qui seront versées en 2013, de subventions d'études (ARHLM) qui seront versées en 2013, de cotisations non encore réglées. A cela s'ajoutent des provisions pour la subrogation de Vanessa GUINTINI partie en congé maternité en septembre 2012 et de régulations de charges sociales sur des indemnités journalières de sécurité sociale.

Capital

Sans objet

Dettes

. Dettes sociales et fiscales (1)	55 913 €
. Autres dettes (2)	19 607 €

(1) Depuis 2008, les congés payés sont provisionnés. En 2012, ils ont été provisionnés à hauteur de 16 738 €.

(2) Concernant les autres dettes, il s'agit d'une part de charges à payer liées au personnel ou au fonctionnement de la CERC (taxe sur salaires, formation continue, achat de fichiers de données auprès de la DREAL, honoraires, frais d'impression...) et d'autre part de produits constatés d'avance (vente de listes de permis de construire non encore encaissée, avances de subventions versées en 2012 par le Conseil Général 84, la FRB et la FBTP84 pour l'étude « déchets du BTP Vaucluse » mais non encore dépensées).

NOTES SUR LE RÉSULTAT

Prestations de service

Constituées par les ventes des listes de permis de construire et par les études.

AUTRES INFORMATIONS

Effectif au 31 décembre 2012 :

. Cadres :	3
. Employés :	3

Une assistante chargée d'étude a été embauchée en CDD le 10 juillet 2012 pour une période de 6 mois pour assurer le remplacement de Vanessa GUINTINI en congé de maternité de septembre 2012 à janvier 2013.

Convention passée avec un membre de l'Association

La convention régissant les rapports entre la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la Cellule Économique a été renouvelée par tacite reconduction en 2012. Elle définit les modalités d'occupation des locaux utilisés par la CERC PACA dans l'immeuble du 37 boulevard Périer.

Les montants correspondants à la mise à disposition des locaux figurent dans le compte de résultat sous la rubrique "Contribution en nature".

Honoraires du commissaire aux comptes (hors prorata de TVA)

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 2 600€ (HT)
- Honoraires facturés au titre de diligence concernant les attestations demandés par les financeurs : 600€ (HT)

ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE IMPOTS

Sans objet

ÉTAT DES PLUS VALUES ET MOINS VALUES

Sans objet

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31/12/2012, le fonds collectif de réserve souscrit auprès de la SMA-BTP en vue de la couverture des indemnités de fin de carrière s'élève à 24 083 €.

Le montant des cotisations comptabilisées en charges au cours de cet exercice s'est élevé à 2 133 €.

Crédit bail

La CERC PACA a signé un nouveau contrat de location pour un photocopieur/imprimante. Ce contrat, qui a démarré le 5 août 2010, comprend 21 loyers (trimestriels) de 233 € (HT). Sur l'exercice 2012, 4 mensualités de 278,73 € (TTC) ont été versées. Le montant enregistré dans les charges est de 1 080,83€ (HT).

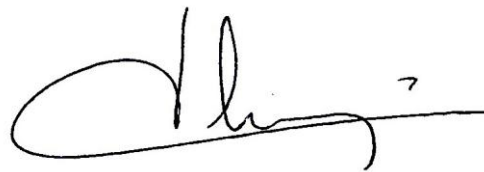
- Valeur du bien à la signature du contrat : 4356,07€ (HT)
- Redevance de l'exercice 2012 : 1 080,83€ (HT)
- Cumul des exercices antérieurs : 1 526,22€ (HT)
- Dotations aux amortissements : 871€/an pendant 5 ans
- Cumul à fin 2012 : 1 984€ (HT)
- Redevances restant à payer : 11 échéances trimestrielles de 278,73€ (TTC) soit 3 066,03€ (TTC).

Mai 2013

Rapport de gestion 2012

Marseille, le 7 juillet 2013

Le Président de la CERC PACA
Jean-Yves CHEMIN



CERC*paca*
www.cerc-paca.fr

Cellule Economique Régionale de la Construction Provence Alpes Côte d'Azur
37 boulevard Périer - 13008 Marseille
Tél. : 04 91 37 30 90 - Fax : 04 91 37 30 98 - Email : cerc.paca@i-carre.net - Site : www.cerc-paca.fr

1 - Présentation générale des résultats de l'exercice

Le compte de résultat (tableau 1) fait apparaître un montant de **produits** de **348 126 euros** et un montant de **charges** de **348 032 euros**.

Le solde **positif** s'élève à **94 euros**.

Ces résultats sont supérieurs de 2,3% en charges et produits aux prévisions établies et communiquées lors de l'assemblée générale de juin 2012.

A la fin de l'exercice, la **Trésorerie** (tableau 2) s'élève à **142 335 euros**. Les comptes courants laissent apparaître un solde positif de **51 762 euros** et le compte épargne de **66 490 euros** (soit 118 252€ contre 145 690€ en 2011). En 2012, les dossiers de subvention du Conseil Régional et de l'ADEME sont passés en commission d'octobre. Aucun versement n'a donc été perçu en 2012 (contrairement à 2011 où les dossiers étaient passés en commission de juin).

Le **Bilan** (tableau 3) montre, **au passif**, un montant d'engagements supérieur à celui de 2011, avec **75 520 euros au lieu de 64 877 euros** en 2011.

- Une partie des charges à payer est liée au personnel (taxe sur salaires, formation continue), une autre partie est liée au fonctionnement de la CERC (achat de fichiers de données auprès de la DREAL, honoraires, frais d'impression...).
- Les produits constatés d'avance sont liés à la vente des listes de permis de construire non encore encaissée (1 612€) et à des avances de subventions versées en 2012 par le Conseil Général 84, la FRB et la FBTP84 pour l'étude « déchets du BTP Vaucluse » mais non encore dépensées (7 200€).

L'**actif** fait ressortir le montant des mémoires restant à encaisser sur la part des travaux déjà effectués et le disponible de trésorerie précédemment détaillé. Comme en 2011, les créances regroupent une partie des travaux pour l'OIP (deux trimestres et un tri supplémentaire), des subventions d'études (ARHLM), des cotisations non encore réglées. A cela s'ajoute les subventions du Conseil Régional et de l'ADEME et du solde de la subvention de l'Etat (CGDD). En 2012, d'autres créances viennent s'ajouter liées au personnel (provision pour la subrogation de Vanessa GUINTINI pour son congé maternité et régulation des charges sociales sur des indemnités journalières de sécurité sociale). Le montant des créances est plus important en 2012.

La CERC PACA a acquis des logiciels en 2009 qui sont totalement amortis.

La CERC PACA a acquis un ordinateur en 2011 d'une valeur brute de 1299€. L'amortissement cumulé au 31 décembre 2012 est de 911€ en 2012.

Par rapport à l'exercice précédent, **l'évolution des Produits et Charges** se résume donc ainsi :

CHARGES		PRODUITS	
Frais de personnel	↗	Cotisations	↘
Frais de fonctionnement	↘	Ventes permis	→
Honoraires	→	Études	↘
		Subventions	↘

Pour les Produits

Les **Cotisations** sont en baisse car Dexia et le Crédit Agricole n'ont pas souhaité renouveler leur adhésion en 2012.

Notons qu'en 2011, le Crédit Agricole a demandé à passer membre associé. La cotisation correspondante (1 150€), non réglée en 2011, n'a pas été mise dans les produits à recevoir du bilan 2011. Cette somme ayant été perçue en 2012, elle apparaît dans le bilan de cette année.

Le montant des **abonnements aux listes de permis de construire** est stable.

Les rubriques **Études** sont globalement en baisse avec des tendances contrastées selon les études :

- Conformément à la convention entre la CERC PACA et l'OIP, le montant des études trimestrielles a été revu à la hausse.
Extrait de la convention « La rémunération de la CERC PACA est fixée à 50 500€ HT (cinquante mille cinq cents euros) pendant 2 ans (2010 et 2011). Elle sera actualisée, sauf bouleversement exceptionnel des conditions économiques, et fixée à 57 500€ HT (cinquante sept mille cinq cents euros) pour la période 2012-2014. »
- La CERC PACA a achevé une étude qui avait généré un financement important en 2011 :
 - Etude « Potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments en région PACA » : financement ADEME PACA à hauteur de 80 000€, ce montant étant inscrit à 30% sur 2010, 54% sur 2011 et 16% sur 2012 (soit 12 822€ en 2012)
- La CERC PACA a réalisé des travaux supplémentaires en 2012 et a reçu pour cela de nouvelles subventions d'études.
 - Etude « Tableau de Bord Emploi-Formation » : financement à hauteur de 5 017€ par le CCCA.
 - Etude « Besoin en formation des entreprises de travaux publics en PACA » : financement à hauteur de 5 000 € par la FRTP.
 - Etude « Observatoire des excédents de chantier des entreprises de travaux publics » : financement à hauteur de 6 000 € par la FRTP.
 - Etude « Tableau de bord conjoncture des travaux publics » : financement à hauteur de 3 000 € par la FRTP.
 - Etude « Qualité environnementale des logements sociaux neufs » : financement à hauteur de 5 000 € par l'ARHLM. Ce montant est réparti entre 2012 (2 500€) et 2013 (2 500€).
 - Etude « Observatoire des déchets du BTP dans le Vaucluse » : financement à hauteur de 29 300 € par le Conseil Général 84, l'ADEME, la FRB, la FBTP84, l'UNICEM et la Capeb84. Ce montant est réparti entre 2012 (1 500€) et 2013 (27 800€).

La rubrique **Subventions** est en baisse :

- Le montant de la subvention du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie a été revu à la baisse (de 90 000€ en 2011, il passe à 81 000€ en 2012).

Pour les charges

Les **frais de personnel** sont en hausse.

- Une assistante chargée d'étude a été embauchée en CDD le 10 juillet 2012 pour une période de 6 mois pour assurer le remplacement de Vanessa GUINTINI en congé de maternité de septembre 2012 à janvier 2013.

Les **frais de fonctionnement** sont globalement en baisse avec des tendances contrastées selon les postes.

- Le poste « achat études et prestations » a baissé. En 2011, la CERC PACA a fait appel à un cabinet extérieur dans le cadre de l'étude « Potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments en région PACA ».
- La CERC PACA a engagé plus de frais d'impression. La lettre de la CERC est passée en trimestriel. La CERC PACA a centralisé l'impression du tableau de bord emploi-formation pour plusieurs partenaires mais une partie des frais a été refacturée.

Les **honoraires** sont stables.

Les **charges diverses et exceptionnelles** sont quasiment nulles. En 2011, il y avait eu un rattrapage de la caisse de retraite.

La rubrique **Contribution en nature (inscrite en charges et en produits)** est stable.

2 - Le Budget prévisionnel pour l'année 2013 (tableau 4)

Le budget prévisionnel 2013 a été établi sur la base des estimations de dépenses 2013. Le montant des charges hors contribution en nature s'établit à **357 600 euros**.

3- Événements survenus après la clôture de l'exercice

Néant

TABLEAU 1 COMPTE DE RESULTAT 2012

CHARGES	2012	2011
- Frais de personnel (1)	286 697	271 857
- Frais de fonctionnement	40 680	82 555
- Honoraires	8 827	8 972
- Impôts et taxes	10 968	10 103
- Dotations aux amortissements	857	54
- Charges diverses & exceptionnelles	3	2 873
TOTAL	348 032	376 414
Résultat	94	1 482
Contribution en nature (2)	20 059	20 059
TOTAL	368 185	397 955

(1) Salaires + Charges + Provisions pour congés payés

(2) DREAL : locaux

PRODUITS	2012	2011
- Cotisations	56 700	57 275
- Vente listes de permis	6 105	6 294
- Etudes OIP	60 378	51 042
- Etudes spécifiques dans le cadre du partenariat CERC	35 839	72 905
- Régularisation TVA	1 769	
- Subventions	181 000	190 000
- Produits divers & exceptionnels	5	8
- Transfert de charges	5 840	202
- Produit financier	490	170
TOTAL	348 126	377 896
Résultat		
Contribution en nature (1)	20 059	20 059
TOTAL	368 185	397 955

(1) DREAL : locaux

TABLEAU 2 TRESORERIE DE LA CERC PACA AU 31 DECEMBRE 2012

COMPTES	au 31 déc. 2012 (en €)	au 31 déc. 2011 (en €)
A - Portefeuille de titres		
- Plan BATI RETRAITE	24 083	21 209
B - Livret Caisse d'Epargne	0	74
C Compte Epargne (livret A)	66 490	6 000
D - Comptes Courants		
- BTP Banque	51 762	139 690
TOTAL	142 335	166 973

TABLEAU 3 BILAN DE L'EXERCICE 2012

ACTIF	2012	2011
Actif Immobilisé		
- Matériel de bureau et informatique	1 833	1 245
Actif Circulant		
- Créances (1)	161 297	123 390
- TVA	2 106	2 352
- BTP Banque	51 762	139 690
- Caisse d'Epargne	0	74
- Compte Epargne (livret A)	66 490	6 000
TOTAL	283 488	272 751

(1) Subventions Conseil Régional, ADEME, ETAT + OIP + Subventions études (ARHLM) + cotisations 2012 + régulation de charges du personnel

PASSIF	2012	2011
Report à nouveau	207 874	206 391
Résultat de l'exercice	94	1 482
Dettes		
- Dettes Sociales (1)	47 458	40 919
- Dettes Fiscales	8 455	6 210
- Diverses charges à payer (2)	10 795	15 037
- Produits constatés d'avance (3)	8 812	2 711
TOTAL	283 488	272 750

(1) depuis 2008, provision pour congés payés

(2) Taxes sur salaires, formation continue, achat de fichiers de données (DREAL), honoraires, impressions...

(3) Vente de permis non encore encaissés, subventions pour l'étude "déchets BTP Vaucluse" perçues en 2012 mais non dépensées

TABLEAU 4 BUDGET PREVISIONNEL 2013

Deux études sont comptées sur 2012 et 2013

- Etude « Qualité environnementale des logements sociaux neufs » : financement à hauteur de 5 000 € par l'ARHLM. Ce montant est réparti entre 2012 (2 500€) et 2013 (2 500€).
- Etude « Observatoire des déchets du BTP dans le Vaucluse » : financement à hauteur de 29 300 € par le Conseil Général 84, l'ADEME, la FRB, la FBTP84, l'UNICEM et la Capeb84. Ce montant est réparti entre 2012 (1 500€) et 2013 (27 800€).

Des travaux supplémentaires seront menés en 2013 dans le volet « Observation de la construction durable » du programme annuel. Ils seront financés par une augmentation de la subvention Région / ADEME (+21 000€ entre 2012 et 2013).

- Enquête « Dispositifs mis en place par les collectivités locales pour promouvoir la qualité environnementale des bâtiments »
- Mise en place d'une enquête sur la qualité environnementale des programmes de la promotion immobilière privée
- Choix d'une méthode pour mesurer les coûts / surcoûts de la qualité environnementale.
- Etude sur la part des éco-matériaux dans la construction, sur la filière de fabrication et d'approvisionnement de ces éco-matériaux
- Suivi de l'étude OPEN PACA financée par l'ADEME et appropriation des résultats

Pour répondre à ce surcroît d'activité, des ressources supplémentaires sont mobilisées : Enquêtrice / Assistante d'études en CDD pendant 2 mois (février-avril 2013), stagiaire (avril à juin 2013). Les salaires et charges correspondants sont comptés dans le poste « rémunération du personnel ».

PRODUITS	Comptes arrêtés en 2012	B0 2013 (décembre 2012)
Cotisations adhérents	56 700	58 300
Permis	6 105	5 000
Etudes	96 217	94 300
- OIP	60 378	58 000
- CCCA	5 017	6 000
- Etude ADEME Potentiel économies d'énergie	12 822	
- Etudes spécifiques supplémentaires	18 000	30 300
- Enquête ARHLM	2 500	2 500
- Etude besoins en formation TP	5 000	
- Etude Excédents chantiers FRTP	6 000	
- Enquête conjoncture TP	3 000	
- Etude Déchets du BTP Vaucluse	1 500	27 800
Régulation de TVA	1 769	
Aides et subventions	201 059	220 000
- Etat	101 059	99 000
- CGDD	81 000	79 000
- Contribution en nature	20 059	20 000
- Région / ADEME (convention cadre)	100 000	121 000
Divers (produit financier)	6 335	
Résultat		
	368 185	377 600

CHARGES	Comptes arrêtés en 2012	B1 2013 (mars 2013)
Rémunération du personnel	297 665	308 500
- Salaires bruts (1)	194 993	202 000
- Indemnités et avantages divers	1 149	1 500
- Charges sociales	101 523	105 000
- Charges sur salaires	88 321	89 000
- Taxe sur salaire	9 688	11 000
- Formation Continue	1 280	2 000
- SMABTP	2 234	3 000
Déplacement	11 340	11 500
Fonctionnement	17 854	16 100
- Frais administratifs et fournitures bureau	16 031	16 100
- Formation	1 823	
Achats études et prestations	11 486	11 500
- Communication (site, impression)	4 063	3 000
- Achat données (listes permis, INSEE...)	7 423	8 500
- Enquêteur Etude Déchets du BTP Vaucluse		
Honoraires	8 827	10 000
- Honoraires comptables	8 827	10 000
Dotation aux amortissements (logiciel)	857	
Autres charges	3	
Résultat	94	
Contribution en nature	20 059	20 000
- Bureaux	20 059	20 000
- Secrétariat		
	368 185	377 600

(1) y compris primes de vacances et congés payés

Mireille VIALLE

Expert-Comptable diplômée

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Tel. : 91 37 08 19

**CELLULE ECONOMIQUE REGIONALE
De la Construction de Provence Alpes Côte d'Azur
« CERC Paca »**

Association loi 1901

**Siège social : 37, Bd Périer
13285 MARSEILLE Cédex 8**

N°SIREN : 305 733 578 00010

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2012**

**23, Cours Pierre Puget 13006 Marseille
N°SIRET : 388 801 045 00013**

Membre d'une Association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2012

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à MARSEILLE, le 2 mai 2013



Mireille VIALLE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
23, cours Pierre PUGET 13008 MARSEILLE
Siret: 388 801 045 00013